



**FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX (PBF)  
[GUINEE]**

**ACTUALISATION SEMESTRIELLE DES PROGRES DU PROJET**

**POUR LA PERIODE JANVIER- JUIN 2013**

<b>No &amp; Intitulé du projet</b>	<b>PBF/GIN/B-3 (00080574) Projet de renforcement du contrôle démocratique et civil des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) en Guinée</b>
<b>Organe(s) bénéficiaire(s)<sup>1</sup>:</b>	<b>Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) Haut- Commissariat des Nations Unies aux les Droits de l'Homme (HCDH)</b>
<b>Partenaires d'exécution (gouvernement, institutions de l'ONU, ONG, etc.)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Ministère de la Défense Nationale ;</li><li>• Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile Réforme des Services de Sécurité ;</li><li>• Ministère de l'Environnement et des Eaux et Forêts ;</li><li>• Ministère Délégué au Budget ;</li><li>• Ministère de la Justice et des Garde Sceaux ;</li><li>• Comité de Pilotage de la RSS (CNP-RSS) ;</li><li>• Autres Ministères concernés : Économie et Finances, Contrôle Économiques et Audit, Fonction Publique, Droits de l'Homme et des Libertés Publiques, Administration du territoire et de la Décentralisation ;</li><li>• Parlement (CNT) ;</li><li>• Cour Suprême ;</li><li>• Cour des Comptes ;</li><li>• Médiateur de la République ;</li><li>• Société Civile;</li></ul> Comites Civilo-Militaires etc.
<b>Site:</b>	Tout le pays
<b>Budget total approuvé<sup>2</sup></b>	<b>1.353.015 USD</b>

<sup>1</sup> Veuillez noter que, s'il y a plusieurs organes, un seul rapport de projet – consolidé - doit être soumis.

<sup>2</sup> Par « budget approuvé », il faut entendre le montant total des fonds versés aux organes bénéficiaires.

Fonds engagés <sup>3</sup>	1353 015 USD	% de fonds engagés / budget total approuvé:	464 941 \$
Dépenses <sup>4</sup> :	464 941	464 941 \$ de dépenses / budget total:	34 ,35%
Date d'approbation du projet:	13 Déc. 2011	Retard possible concernant la date de clôture opérationnelle (en nombre de mois)	7mois
Date de démarrage du projet:	13.12.2011		
Date prévue pour la clôture opérationnelle du projet:	Décembre 2012 Extension pour Mai 2013		
Domaine de résultats attendus par le PBF <sup>5</sup>	Domaine de résultats (sur la base du Plan des priorités ou du Descriptif de projet): <b>Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS)</b>		
Évaluation qualitative des résultats obtenus et des problèmes subsistants	<p>La mise en œuvre des activités planifiées dans le cadre du présent projet est une réussite, car elles répondent à une préoccupation de la majeure partie de la population guinéenne et des nouvelles autorités démocratiquement élues.</p> <p>Cependant, ce processus doit se poursuivre car certaines institutions devant jouer un rôle clé dans le contrôle des FDS ne sont pas encore opérationnelles (l'Assemblée Nationale et la Cour des Comptes) et la lutte contre l'impunité n'est pas encore effective. Le processus de réforme des secteurs particuliers de la Police et de la Justice n'est pas encore très avancé. La population civile et les membres des FDS ont besoin davantage de sensibilisation.</p> <p>Conformément au plan d'action opérationnel détaillé des activités devant être menées par le HCDH, adopté en lien avec la coordination du PBF courant 2012, les activités ont été réalisées comme suit :</p> <p><i>Résultats/Produits (output 1): Les institutions et les acteurs civils sont sensibilisés et informés quant à leur rôle et responsabilités en matière de contrôle civil et démocratique des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) en Guinée.</i></p> <p>Dans ce cadre, sur les 8 séminaires de sensibilisation planifiés, 7 ont été réalisés à l'intérieur du pays. Le groupe cible principal était les institutions intervenant dans le contrôle démocratique et civil des FDS basées dans les différentes régions, à savoir : les organisations de la société civile, les medias, les services déconcentrés de l'Administration du territoire, les Cours et Tribunaux, le Monde académique.</p> <p>- 700 acteurs dont environ 100 femmes du contrôle composés des autorités administratives, le commandement militaire et paramilitaire, les responsables de la société civile et les Forces de Défense et de Sécurité (Armée, Gendarmerie, Police, Douanes, Garde pénitentiaire et</p>		

<sup>3</sup> Par « Fonds engagés », il faut entendre les engagements de services et d'activités pris dans le cadre de contrats juridiques, conformément aux règles et procédures financières des organes bénéficiaires

<sup>4</sup> Paiements effectifs (contrats, services, travaux), dans le cadre des engagements pris.

<sup>5</sup> Se référer aux domaines définis dans le cadre du Plan des priorités ou du Plan directeur du PBF (PMP).

Garde forestiers) à travers les 7 régions administratives ont adhéré à l'esprit du contrôle civil et démocratique des Forces de Défense et de Sécurité.,

- 1000 acteurs dont environ 500 femmes du monde académique en tant que partie intégrante de la Société civile ont été informés et sensibilisés sur la Réforme du Secteur de la Sécurité, en général et sur le rôle de la Cour Suprême, du Parlement et la Cour des comptes dans le contrôle civil et démocratique des FDS en particulier.

*Résultats/Produits (output 2): Les institutions et les acteurs civils sont outillés pour exercer efficacement leurs rôle et responsabilités en matière de contrôle civil et démocratique des FDS en Guinée*

- 50 journalistes des médias privés et publics, de la presse en ligne, presse écrite, de la télévision, de la radio et plus spécifiquement de la presse militaire sont formés sur les acteurs, leurs fonctions et les mécanismes du contrôle civil et démocratique des Forces de Défense et de sécurité
- 70 agents sont formés sur l'esprit et les principes du contrôle civil et démocratique des Forces de Défense et de Sécurité.. Ces agents issus des Armées, Gendarmerie, Police, Douane et du Comité Civilio-Militaire, venus des 7 régions administratives y compris la ville de Conakry sont outillés de connaissances sur les concepts, le processus de la RSS en Guinée en général et sur les fonctions des acteurs, les mécanismes du contrôle civil et démocratique des Forces de Défense et de Sécurité..

- *Produits 3: Activités de rédaction du code de conduite des FDS et de sa mise en application*

*Activité 3 : Appui technique au Comité technique sectoriel Défense de la RSS pour l'élaboration d'un Code de bonne Conduite des Forces de Défense et de Sécurité en Guinée, en collaboration avec le Comité civilo-militaire.*

Il est important de noter que cette activité avait déjà été exécutée par le «Comité sectoriel Défense de la RSS» dans le cadre de ses activités pilotée par le Ministère de Défense Nationale. Le nouveau Code de conduite (ainsi que d'autres textes, notamment le Règlement de discipline générale des FDS) a été élaboré et promulgué en novembre 2011. En lien avec la Coordination du PBF, les fonds mis à la disposition du HCDH à cet effet ont été réorientés vers la diffusion dudit Code auprès des membres des FDS. Dans ce cadre, une stratégie de communication a été élaborée par le HCDH. Elle comporte les principaux axes suivants :

- La diffusion du Code à travers les séminaires de sensibilisation susmentionnés. Trois thèmes particuliers tirés du document ont été abordés par les Points Focaux «droits de l'homme» lors des séminaires : les devoirs des FDS envers l'Etat, les relations entre Forces de Défense et Forces de Sécurité, les relations entre les FDS et la population civile. Le contenu de ce code sera également abordé lors du prochain séminaire international envisagé à Conakry courant juillet 2013 ;

- L'organisation d'émissions Radio/TV autour du Code de conduite des FDS. Ce code a été l'un des sujets abordés lors des émissions radios (tables-rondes) animés en marge des différents séminaires organisés dans les régions ;
- L'impression du Code de conduite sous forme de livret de poche en 10.000 exemplaires. Ces livrets feront l'objet d'une large distribution dans les semaines à venir, auprès des FDS à travers les quatre régions militaires du pays ;
- L'impression et la distribution d'autres supports promotionnels (dépliants) résumant les différentes dispositions dudit code de conduite.

La Constitution et une trentaine de textes juridiques (lois et décrets) sont examinées. Une quinzaine de textes est recommandée et une dizaine de textes est adoptée et / ou édictée. Le contenu du code de conduite des Forces de Défense et de Sécurité approuvé est vulgarisé à environ 700 Forces de Défense et de Sécurité. à travers 7 ateliers dans les régions administratives du pays.

Autour du Comité Civilo-Militaire un consensus est né par la création d'une plateforme des OSC relative au renforcement du contrôle civil démocratique.

- *Quels sont les points forts des résultats obtenus – attendus ou non?*

Les principaux résultats du projet sont essentiellement centrés sur les activités réalisées conjointement par le HCDH et le PNUD. Ils ont contribué à l'amélioration du mécanisme de contrôle démocratique et civil des FDS. En particulier, ils ont apporté les différents changements suivants :

- Chez les Forces de Défense et de Sécurité, tout au départ, réticentes, on note un changement d'esprit quant à l'adhésion à l'esprit du contrôle, civil et démocratique. Elles sont rassurées que le contrôle ne vise pas à les dépouiller de toutes leurs prérogatives, mais plutôt à bien organiser le contrôle. Elles sont convaincues que le contrôle est exercé selon les mécanismes prescrits et les institutions habilitées par les textes juridiques et à des conditions bien définies. Les structures d'inspections sont renforcées et les questions Genre et de droits de l'homme sont prises en compte.
- Quant aux Institutions de contrôle, on constate une efficacité dans leur rôle de contrôle : le jugement des Forces de Défense et de Sécurité par les juridictions de droit commun justifie à suffisance (cas du jeune gendarme jugé par le Tribunal de Première Instance de Kindia, pour homicide involontaire suites aux actes de tortures sur la personne d'un suspect de vol de moto en 2012),
- Les médias s'intéressent désormais aux questions de contrôle civil et démocratique des Forces de Défense et de Sécurité. Les journalistes traitent des questions de défense et de sécurité avec la sensibilité qu'il faut. A cet effet, un noyau de journalistes est formé sur le contrôle civil et Démocratique des Forces de Défense et de Sécurité.
- Les autorités impliquent désormais la population pour l'élaboration des textes de la défense et de la Sécurité pour un souci de transparence

et de gouvernance démocratique. C'est le cas de la Politique Nationale de Défense et Sécurité encourus. C'est ce qui instaure l'adéquation entre les besoins de la population et la prestation de sécurité fournie par l'Etat.

Ces résultats ont été obtenus non seulement à travers les 7 séminaires, 2 ateliers de formation, 1 atelier de l'état des lieux du cadre juridique et de diagnostic des besoins en renforcement ; 7 échanges de travail avec les autorités, les 6 conférences-débats dans les Universités et Instituts supérieurs, les 7 émissions radios/tables-rondes et la couverture médiatique de ces activités réalisées à l'intérieur du pays, via la TV et la radio nationale ; mais aussi et surtout la forte implication du Comité sectoriel Défense de la RSS dans la réforme des textes juridiques concernant les FDS.

- *Les résultats obtenus ont-ils eu des effets sur les causes et les éléments moteurs du conflit?*

Les activités réalisées au cours de la période ont produit un impact important sur le processus de consolidation de la paix et de rétablissement des institutions démocratiques en Guinée en assurant une transition réussie. En particulier :

- Les membres des organisations de la société civile et des médias, les Gouverneurs, les Préfets, les Secrétaires généraux chargés de l'administration au sein des Préfectures, les Directeurs régionaux des Eaux et Forêts, ainsi que les Magistrats des Cours d'appel, des Tribunaux de Première Instance et des Justices de Paix, ont cerné davantage leur rôle et responsabilité en matière de contrôle civil et démocratique des FDS, et sont disposés à les exercer pleinement ;
- Les membres des FDS (policiers, gendarmes, militaires, douaniers, gardes pénitentiaires) en poste dans les différentes régions administratives ont appréhendé «le concept de contrôle démocratique et civil» et sont disposés à se soumettre au contrôle du pouvoir de l'autorité civile nouvellement élue en Guinée ;
- Le cadre juridique et réglementaire régissant le fonctionnement et les activités des FDS a connu une profonde réforme. Dans ce cadre, les nouveaux instruments juridiques nationaux (*notamment le code de conduite des FDS, le statut général des militaires et les statuts particuliers des différents corps, les statuts de la Police et de la protection civile, le Règlement de discipline générale des FDS, le code de justice militaire - récemment élaborés et promulgués, avec une forte implication de la haute hiérarchie de la Défense Nationale*), est aujourd'hui conforme aux conventions et traités internationaux auxquels la Guinée est partie, et définit clairement le rôle et la responsabilité des FDS dans une démocratie. L'évaluation des différents séminaires organisés à travers le pays, révèle bien l'engagement des membres des FDS ayant pris part à ces rencontres, ainsi que de leurs supérieurs hiérarchiques à s'approprier le contenu de leur nouveau code de conduite et à l'appliquer pleinement dans leurs opérations quotidiennes ;
- L'engagement de la Commission Technique de la RSS dans la

poursuite du processus de renforcement des capacités n'est plus à démontrer aujourd'hui, à travers sa forte implication, en lien avec le HCDH et le PNUD, dans l'organisation d'un séminaire international sur le contrôle démocratique et civil des FDS et la poursuite des autres actions notamment la prise en compte des recommandations de l'état des lieux du cadre juridique, la mise en œuvre du schéma global de renforcement de capacités des acteurs clés du contrôle, ainsi que l'édition et la diffusion du nouveau Code de conduite des FDS, prévus pour les semaines à venir.

- *Y a-t-il eu des « effets catalyseurs » - engagements de financement supplémentaire ou déclenchement de processus de paix pertinents?*

Le dynamisme et l'approche du partenariat préconisée entre les Agences HCDH/PNUD et les acteurs nationaux est à saluer dans un contexte particulièrement sensible en Guinée.

Les résultats obtenus à cette date, ont permis d'informer la population civile sur ses droits et les obligations des FDS envers elles dans leurs interventions quotidiennes. Ils ont largement contribué à faciliter les canaux d'échange et de renforcement des relations entre les populations et les FDS.

Ce projet a suscité un engouement au sein des organisations de la société civile, au sein des membres des FDS et du Comité sectoriel Défense de la RSS. En particulier, les résultats obtenus à ce jour ont démontré la pertinence du projet, et les acteurs impliqués dans sa mise en œuvre ont tendance à solliciter une extension dudit projet en vue de poursuivre les actions.

Au titre des effets catalytiques induits, le monde académique à travers les universités touchées a manifesté un grand intérêt. Elles ont développé une compréhension partagée du contrôle civil et démocratique des Forces de Défense et de Sécurité. Elles sont en train de mettre en place des « Focus Groupes Réforme du Secteur de la Sécurité et Contrôle civil ». Par ailleurs, les partenaires à la Réforme du Secteur de la Sécurité sont en train d'expérimenter la stratégie du projet en incluant le monde académique dans le cadre du processus d'élaboration de la Politique Nationale de Défense et Sécurité (PNDS).

- *Quels sont les risques / problèmes subsistants – et comment y faire face?*

Les difficultés rencontrées sont d'ordre purement technique. En effet, l'approche conjointe du projet exigeait nécessairement une harmonisation des calendriers des différentes agences impliquées et des instances en charge de la gestion du processus de la RSS.

Le projet dans son exécution rencontre des retards. Ces retards sont dus :

- au contexte socio- politique du pays : des activités majeures comme les journées portes ouvertes ont été reportées en raison de la tenue du procès de certains militaires dans l'affaire de l'attaque du domicile privé du Président de la République et des manifestations de contestation liées à l'organisation des élections législatives.
- Ensuite d'autres actions majeures en lien avec le renforcement des capacités des institutions de contrôle sont tributaires de la mise en place du Parlement. Elles souffrent donc d'un retard.

Le risque lié au processus électoral est identifié dans l'analyse de risque du projet. Tandis que le risque nouveau est celui du procès des militaires.

Comme mesures, les actions ont été réaménagées, la campagne d'information et de sensibilisation de la troupe à la base a été priorisée. Les actions non liées à l'institution du Parlement sont entamées.

Plusieurs enseignements et bonnes pratiques peuvent être tirés de la mise en œuvre de ce projet :

- L'implication des points focaux «droits de l'homme» dans la conception et l'animation des sessions de sensibilisation a fortement favorisé l'appropriation nationale du concept et des mécanismes de contrôle démocratique et civil des FDS préconisés dans le cadre de la RSS ;
- L'organisation de sessions multisectorielles (FDS et civils dans la même salle) a posé les jalons d'un rapprochement entre populations civiles et membres des FDS ;
- La stratégie consistant à réaliser simultanément séminaires, émissions radios/tables-rondes et conférences-débats se révèle efficace dans la mesure où elle permet de toucher un nombre important de bénéficiaires en un laps de temps.

- *Quels résultats supplémentaires peut-on attendre d'ici à la fin de l'année?*

La mise en œuvre des activités planifiées dans le cadre du présent projet est une réussite, car elles répondent à une préoccupation de la majeure partie de la population guinéenne et des nouvelles autorités démocratiquement élues.

Cependant, ce processus doit se poursuivre car certaines institutions devant jouer un rôle clé dans le contrôle des FDS ne sont pas encore opérationnelles (l'Assemblée Nationale et la Cour des Comptes) et la lutte contre l'impunité n'est pas encore effective. Le processus de réforme des secteurs particuliers de la Police et de la Justice sont en cours. La population civile et les membres des FDS ont besoin davantage de sensibilisation.

Pour obtenir ces résultats les actions suivantes méritent d'être poursuivies :

- L'édition sous forme de livret de poche (ainsi que d'autres supports

	<p>promotionnels) et la vulgarisation du code de conduite des FDS déjà élaboré et promulgué ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'organisation du Séminaire international sur le contrôle démocratique et civil des FDS à Conakry ;</li> <li>- le renforcement du cadre juridique et des mécanismes du contrôle civil et démocratique des Forces de Défense et de Sécurité par la prise en compte des recommandations issues de l'atelier de l'état des lieux ;</li> <li>- la mise en œuvre du schéma global de renforcement des acteurs clés du contrôle civil et démocratique des FDS conformément aux recommandations de l'atelier de diagnostic ;</li> <li>- Les formations et les voyages d'échanges d'expériences en faveur des institutions de contrôle (Parlement, Cour des Comptes, Cour Suprême, Médiateur de la République, etc.) après l'institution du Parlement ;</li> <li>- Le renforcement du cadre de concertation mis en place autour du Comité Civilo-Militaire, à travers un appui institutionnel audit Comité.</li> </ul> <p>• <i>Faut-il adapter les stratégies du projet?</i></p> <p>N/A</p>
--	--



**EVALUATION DE LA PERFORMANCE A PARTIR D'INDICATEURS :**

	<b>Indicateurs de performance</b>	<b>Données de référence en tant qu'indicateurs</b>	<b>Cibles fixées en termes d'indicateurs</b>	<b>Cibles atteintes</b>	<b>Raisons expliquant l'écart éventuel</b>	<b>Risques</b>
<p><b>Produit 1.1 :</b> Les institutions et les acteurs civils sont sensibilisés et informés quant à leur rôle et responsabilités en matière de contrôle civil et démocratique des forces de défense et de sécurité en Guinée</p>	<p><b>Indicateur 1.1.1 :</b> Nombre de campagnes de sensibilisation menées par les radios communautaires, émission télé, des réunions communautaires</p>			<p>7 émissions (tables-rondes) animées au niveau des radios rurales des régions de Boké, Kindia, Mamou, Labé, Kankan, Faranah et les radios privées Bambou FM a Kindia et Zaly Liberté FM à N'Zérékoré ;</p> <p>Différents reportages sur la TV et la Radio nationales relatifs aux séminaires organisés dans les différentes régions</p>	<p>1 émission Radio/TV sera organisée en marge du prochain séminaire international prévu à Conakry sur le contrôle démocratique et civil des FDS</p>	
	<p><b>Indicateur de performance 1.1.2 :</b> Nombre d'acteurs /institutions clés qui travaillent en complémentarité dans les fonctions de contrôle</p>			<p>4 institutions de contrôle notamment le Parlement /CNT, la Cour Suprême/ Cour des Comptes et le Ministère de l'Economie et des Finances travaillent en complémentarité pour le contrôle du budget des Forces de Défense et de Sécurité.</p>	<p>Le nouveau Parlement sera mis en place au 2<sup>ème</sup> semestre 2013</p>	

	<p><b>Indicateur de performance 1.1.3 :</b> Alignement du cadre législatif selon les besoins d'exécution efficace du contrôle civil et démocratique (avec référence du nombre de décrets etc.)</p>			<p>2 lois organiques sont adoptées : loi organique portant statut de la Police, loi organique portant organisation et fonctionnement de la Cour des Comptes. 2 décrets : - sur la mise en place du Comité National de Pilotage de la Réforme de la Justice, - Nomination d'un Ministre Conseiller à Présidence en charge de la RSS - Une dizaine de règlements (Décrets et arrêtés)</p>	<p>Pour assurer une synergie d'action dans le contrôle civil des Forces de Défense et de Sécurité., sous la Direction du Comité Civilo-Militaire une plateforme des OSC pour le renforcement du contrôle civil et démocratique des Forces de Défense et de Sécurité. est créée.</p>	
	<p><b>Indicateur 1.1.4:</b> Nombre de sensibilisation et d'information conduite en matière de contrôle au profit des acteurs cibles</p>			<p>6 conférences-débats ayant touché 1000 étudiants dont 500 étudiantes, et 7 séminaires d'information et de sensibilisation à l'intention de 700 membres des institutions et acteurs intervenant dans le contrôle démocratique et civil des FDS dont environ 100 femmes sur leur rôle et responsabilité organisés dans les 7 régions administratives de l'intérieur du pays</p>	<p>1 séminaire international prévu à Conakry sur le contrôle démocratique et civil des FDS</p>	
<p><b>Produit2 :</b> Les institutions et les acteurs civils sont outillés pour exercer</p>	<p><b>Indicateur 2.1.1 :</b> Nombre des acteurs habilités à jouer leur rôle</p>			<p>50 journalistes de la presse en ligne, presse écrite et de la radio-télévision de médias publics et privés sont formés sur les acteurs, leurs fonctions et les</p>	<p>Les élections législatives ; n'ayant pas eu lieu les activités ci-dessous ont dû être reprogrammées pour le 2<sup>e</sup> semestre .Ces activités sont :</p>	

<p>efficacement leurs rôle et responsabilités en matière de contrôle civil et démocratique des Forces de Défense et de Sécurité</p>	<p><b>Indicateur2.1.2 :</b> Degré de satisfaction / compréhension du rôle et des responsabilités par les acteurs cibles</p>			<p>mécanismes du contrôle civil et démocratique de Forces de Défense et de Sécurité ; 70 agents des Armées, Gendarmeries, Police et Douanes, du Comité- Civilo- Militaire sont formés sur l'esprit, les principes et les mécanismes du contrôle civil et sur les techniques de communication pour un changement de comportement</p> <p>Environ 250 membres et responsables des OSC à travers les 7 régions administratives sont outillés de l'esprit et des principes du contrôle civil et démocratique des Forces de Défense et de Sécurité..</p> <p>Les capacités existantes de 10 acteurs clés y compris le Comité National de Pilotage de la Réforme du Secteur de la Sécurité en matière de contrôle civil et les recommandations sur le renforcement de leurs capacités sont faites</p> <p>02 ateliers de formation sont organisés, 01 atelier de diagnostic est</p>	<p>Les formations et les voyages d'échanges d'expériences en faveur des institutions de contrôle sont tributaires des élections législatives et de la mise en place de ces institutions: Parlement, Cour des Comptes, Cour Suprême, Médiateur de la République, etc. sont prévues pour le deuxième semestre 2013.</p>	
---	---	--	--	--	---	--

				organisé, 07 rencontres de travail sont organisées.		
<b>Produit 3 :</b> Le dispositif législatif et les mécanismes de contrôle civil et démocratiques sont renforcés et efficaces	<b>Indicateur 3.1 :</b> Code de conduite élaboré, approuvé et vulgarisé			Le Code de conduite des FDS a été élaboré par le Comité sectoriel «Défense» de la RSS et promulgué par le Président de la République le 28 novembre 2011	Le HCDH n'ayant pas été associé à ces travaux, s'inscrit dans une logique de complémentarité, par son engagement à appuyer la large diffusion.  Cependant, le contenu dudit code a été largement diffusé auprès des participants aux différents séminaires de sensibilisation organisés dans les 7 régions administratives de l'intérieur du pays et sur les ondes des radios locales	
	<b>Indicateur 3.2 :</b> Nombre d'exemplaires édités			400 exemplaires du Code de conduite des FDS, édités par la Commission Technique de Suivi de la RSS ont été distribués par le HCDH aux participants aux séminaires de sensibilisation organisés a Boké, Kindia, Mamou et Labé.  -la constitution et une trentaine de textes juridiques sont examinés, une quinzaine de textes est recommandée et une dizaine de	Besoin de synergie avec la Commission Technique de Suivi de la RSS.  Dans les semaines à venir, 10.000 exemplaires du code de conduite des FDS édités sous forme de livrets de poche et d'autres supports promotionnels seront distribués par le HCDH aux FDS et à la société civile.	

			<p>textes est adoptée et / ou édictée.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le contenu du code de conduite des Forces de Défense et de Sécurité approuvé est multiplié et vulgarisé à environ 700 FDS à travers 7 ateliers dans les régions administratives du pays.</li> <li>- Autour du Comité Civilo-Militaire un consensus est né par la création d'une plateforme des OSC relative au renforcement du contrôle civil démocratique.</li> </ul> <p>01 atelier de l'état des lieux est organisé</p>	<p>Ce cadre de concertation sera renforcé au deuxième semestre 2013 à travers un appui institutionnel au Comité Civilo- militaire.</p>	
--	--	--	---	--	--